

Le programme sera bouclé en 2014

● Sur 13 opérations, 10 déjà réalisées

● Le reste suivra au cours de l'année

● Le contentieux sur le foncier et le recensement, principaux freins

CASABLANCA est-elle en phase de rattraper son retard dans le programme villes sans bidonvilles (VSB)? La cadence semble s'accélérer pour les opérations de relogement qui concernent notamment les derniers gros bidonvilles de Casablanca, Mohammédia, Médiouna et Nouaceur.

Sur un total de 109.093 ménages recensés dans la métropole depuis le début du programme VSB, plus de la moitié (63.173) sont déjà relogés ou en cours de relogement. Le reste, soit 45.920 ménages, fait l'objet d'un programme en cours de réalisation.

Et pour activer sa mise en oeuvre, il a été décidé de confier ces opérations à plus d'un opérateur public, en l'occurrence le Holding Al Omrane (20.308 bénéficiaires), Idmaj Sakane (14.412), Dyar Al Mansour (2.800) et l'AUC (8.400).

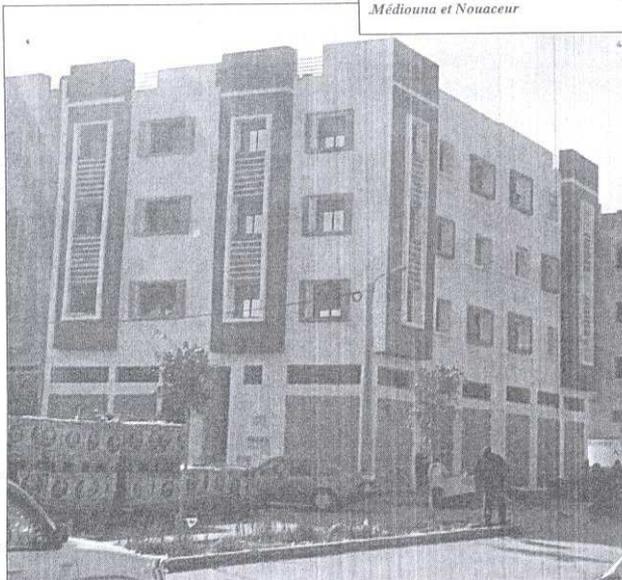
Treize opérations de recasement sont lancées au bénéfice de 43.756 ménages sur des terrains d'une superficie totale de 630 ha et une opération de relogement au profit de 2.164 ménages, s'étalant sur des terrains d'une superficie globale de 15 ha.

A ce jour, 10 opérations sont déjà achevées, dégageant un potentiel de 9.464 lots, soit un total de 18.928 ménages bénéficiaires (My Rachid, Beni Yakhlef, Bouskoura, Echallalates, Médiouna, Sidi Hajjaj...). Pour l'heure, les travaux sont en cours pour l'attribution de 5.545 lots à 11.090 autres ménages (Tit Mellil, Ouled Saleh et Sidi Hajjaj).

A signaler que le mode de recasement

par lots de terrains bi-familiaux est particulièrement prisé par les bidonvillois. Car, contrairement à la formule appartement, ces lots permettent de bénéficier en plus d'un demi lot et de locaux à usage commercial, terrasse...

Concrètement, deux familles partagent un lot de 80 m² (R+3) moyennant un apport modique de 20.000 DH par famille. Une fois attribués, ces lots sont construits en un temps record ! La plupart des ménages font appel à de petits promoteurs qui prennent en charge la construction de leurs maisons, dont ils dé-



La formule qui consiste à attribuer un lot de 80 m² à deux familles est particulièrement prisée par les bidonvillois. Car, contrairement à la formule appartement, ces lots permettent de bénéficier en plus d'un demi lot et de locaux à usage commercial, terrasse... Le tout moyennant la modique somme de 20.000 DH par ménage (Ph. AUC)

viennent copropriétaires.

Cependant, le contentieux sur le foncier et le recensement des populations bénéficiaires restent les principaux freins au bon déroulement des opérations de recasement. «Nous avons eu des cas de MRE qui rentrent de l'étranger pour s'inscrire au programme. De même, des couples vont jusqu'à divorcer pour que chacun

des conjoints puisse bénéficier d'un logement séparément», témoigne l'un des responsables du programme VSB. En effet, certains ménages revendiquent l'extension des critères d'attribution à des catégories non éligibles (divorcés, veufs ou mariés après la date de validation du recensement). Ces récalcitrants finissent par retarder les opérations de recasement. C'est le cas notamment pour l'un des plus vieux bidonvilles de Casablanca : Carrières Centrales à Hay Mohammadi. Le coût excessif du hors site (assainissement, station d'épuration...) est également un frein non négligeable.

«Le choix du foncier à mobiliser répond à des critères de proximité du lieu du travail, de disponibilité des moyens du transport et de la possibilité de raccordement aux réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité», précise-t-on auprès de l'AUC.

En accompagnement de ces opérations de relogement et de recasement, les autorités prévoient un vaste programme de mise en place d'équipements sociaux (150 au total), dont 20 écoles, 12 collèges, 7 lycées, 18 terrains de sport, 8

maisons de jeunes... Sans oublier les mosquées (19), les hôpitaux (13)...

Rappelons que le coût global de réalisation du programme est estimé à plus de 4,8 milliards de DH dont 620 millions de DH pour l'acquisition du foncier. La contribution des ménages s'élève à plus de 1 milliard de DH et celle du budget général de l'Etat à 762 millions de DH.

Malgré quelques couacs, le programme de résorption des bidonvilles a enregistré jusqu'ici des avancées remarquables. Ainsi, les opérations de relogement des habitants des bidonvilles de Bachkou (1.825 baraques) et de Douar Sekoula (6.093 baraques) ont été totalement finalisées. Celle des Carrières Centrales (4.640 baraques) a été résorbée à plus de 85%. A Sidi Moumen, le bidonville de Zaraba (603 ménages) est recasé à 100%, celui dit Thomas (1.983 baraques) à 96%. Quant à Rhamna (4.996 baraques), qui avait un problème de foncier, il n'est résorbé qu'à hauteur de 3%.

Bien évidemment, fin 2014 n'impliquera pas systématiquement la résorption de l'ensemble des bidonvilles, car il y aura toujours des poches de résistance en dehors des zones préalablement recensées. □

Asiza EL AFFAS

Avancement du programme de relogement de bidonvillois

